

## **Rénovation du Centre International de Séjour - Modification de programme - Nouvelle évaluation de l'opération**

*M. l'Adjoint LIME, Rapporteur :*

### **Rappel**

Par délibération en date du 22 juin 2006, le Conseil Municipal a approuvé l'avant-projet sommaire élaboré par M. BUISSON, Architecte, sur la base du diagnostic et du programme suivant :

- la mise en conformité de la sécurité incendie
- la mise en conformité de l'accessibilité des personnes handicapées
- la réfection des façades
- la réfection des toitures de type terrasses
- la création d'un local poubelles
- l'aménagement du parking et des abords.

Par délibération en date du 30 novembre 2006, le Conseil Municipal a approuvé l'avant-projet définitif prenant en compte les compléments au programme initial demandés par la direction du Centre International de Séjour, relatifs à l'intervention sur la partie hébergement. Le fait d'intervenir plus fortement sur ce secteur nous permet de bénéficier du taux de TVA de 5,5 % sur l'ensemble des travaux et des études (étant donné que les travaux sur la partie hébergement représentent plus de 50 % de l'ensemble des travaux à réaliser). Cette modification de TVA nous a permis d'intégrer les demandes de la direction du Centre International de Séjour en restant dans l'enveloppe financière initiale estimée à 2 400 000 € TDC (valeur décembre 2005).

### **Le programme complémentaire**

Pour permettre le démarrage des travaux en juillet 2007, la Ville s'est engagée à la demande de la direction du Centre International de Séjour à prendre en charge l'évacuation et le remplacement du mobilier des bâtiments d'hébergement B et C, ainsi que l'équipement des chambres en contrôle d'accès et bornes WIFI.

En septembre 2007, le Président du Centre International de Séjour nous a informés que le Centre Régional d'Education Populaire et Sportive (CREPS) de Franche-Comté ne souhaitait plus réintégrer après travaux, les bureaux prévus initialement dans le projet au rez-de-chaussée haut du bâtiment C. Par conséquent, celui-ci sollicite la Ville afin que cet espace bureaux soit aménagé en chambres plus spacieuses «type VIP» destinées à enrichir l'offre de prestations du Centre International de Séjour.

Ces compléments de programme sont évalués à 226 000 € TTC.

**La nouvelle estimation de l'opération**

Travaux	2 070 000 € TTC
Frais d'études (Equipe de maîtrise d'œuvre, contrôleur technique, coordonnateur SPS...)	320 000 € TTC
Equipements divers (Mobilier bâtiments B et C, contrôle d'accès des chambres, équipement TV et WIFI)	166 000 € TTC
Divers, aléas, imprévus, révisions	70 000 € TTC
Coût total de l'opération	2 626 000 € TDC (valeur décembre 2005)

**Le calendrier prévisionnel de l'opération**

- Démarrage des travaux : juillet 2007
- Réalisation des travaux par bâtiment (trois phases) : 13 mois
- Livraison des travaux : août 2008.

Le Conseil Municipal est invité sur la base des ajustements énoncés, à :

- valider la nouvelle enveloppe financière de l'opération portant sur la rénovation du Centre International de Séjour, intégrant les compléments de programme, estimée à 2 626 000 € TDC,

- autoriser M. le Maire à signer les marchés à intervenir, après mise en concurrence.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

N'ont pas pris part au vote : M. MEDJALDI, Mme TETU, M. GHEZALI.

*Récépissé préfectoral du 23 janvier 2008.*